

Paris le 16 décembre 2022

Objet : information

Madame, Monsieur,

Nous tenons à vous informer que le mercredi 14 décembre 2022, un licencié UNSS a été grièvement blessé lors d'une rencontre de rugby à 7.

Compte tenu de la gravité de la blessure, nous avons pris la décision de suspendre à compter de ce jour et jusqu'à nouvel ordre, la pratique du rugby sous toutes ses formes.

Nous convoquons une réunion exceptionnelle de la Commission mixte nationale – Rugby (CMN) pour définir les modalités de pratique adaptées, le plus rapidement possible.

Nous nous engageons à revenir vers vous dans les meilleurs délais.

Bien cordialement,



Olivier GIRAULT
Directeur national